



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires d'Eure-et-Loir**

Chartres, le 24 août 2023

SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC

Arrêté portant prescriptions spécifiques et déclarant d'intérêt général au titre des articles L.211-7, L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement la restauration du cours d'eau « La Vesgre » dans la traversée de Saint-Ouen-Marchefroy sur la commune de Berchères-sur-Vesgre par le Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières

Contexte

Les travaux visent à restaurer la continuité écologique du cours d'eau « la Vesgre » dans la traversée de la commune de Saint-Ouen-Marchefroy. Les travaux sont réalisés sur la commune de Berchères-sur-Vesgre.

Les caractéristiques des travaux de restauration sont listés dans l'article 5 de l'arrêté soumis à consultation.

Déroulement de la consultation

La consultation du public a été menée en application de l'article L.123-19-2 du code de l'environnement.

Elle s'est déroulée en ligne sur le site de la Préfecture d'Eure-et-Loir du 19 juillet au 2 août 2023 inclus.

Recueil des observations

Aucune observation n'a été transmise par courriel et par voie postale.

Conclusion

Le projet d'arrêté soumis à consultation est validé et est publié sur le site internet des services de l'État en Eure-et-Loir.